



Information importante

Alba La Romaine Le 5 juin 2021

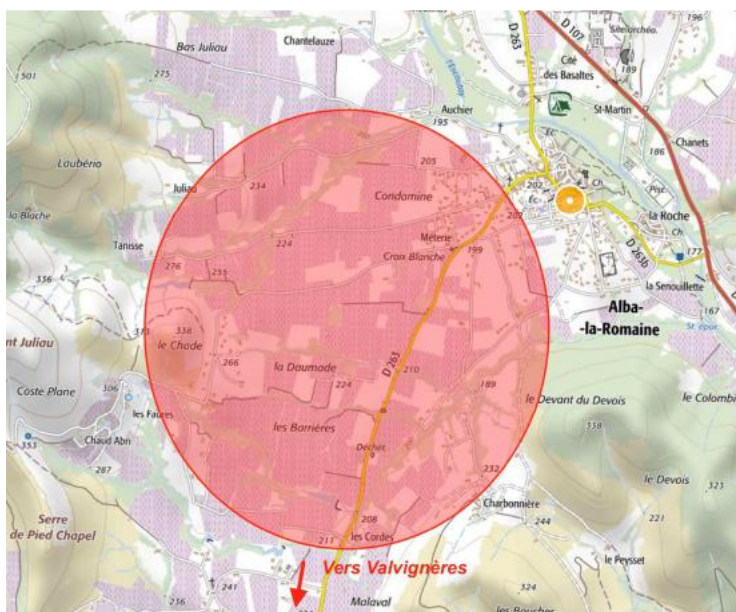
Qu'est-ce que la flavescence dorée ?

Maladie de la vigne particulièrement contagieuse et incurable, la flavescence dorée peut occasionner de fortes pertes de récoltes et compromettre la pérennité du vignoble. Cette maladie est transmise par un insecte : la cicadelle.

Méthodes de lutte

Les moyens de lutte actuels reposent sur l'arrachage des ceps atteints et des traitements insecticides contre la cicadelle. Ces traitements sont contraignants et même s'ils vont à l'encontre des démarches de réduction de pesticides de la filière viticole, ils sont rendus obligatoires par décision préfectorale.

Zone concernée



DATE DES TRAITEMENTS

Trois périodes sont prévues,
un traitement par période

Du 9 au 19 juin 2021

Du 23 juin au 3 juillet 2021

Du 23 juillet au 2 août (optionnel)

Précautions à prendre pour les riverains ou promeneurs

- **Fermer toutes les portes et fenêtres de l'habitation**, durant le temps de la pulvérisation d'insecticides et plusieurs heures après,
- **Éviter d'étendre son linge lors des traitements**,
- **Ne pas laisser vos animaux dehors**,
- **Protéger jeux et piscines situés à proximité des vignes traitées**,
- **Fermer les ruches**, attention aux risques en cas chaleur,
- **Ne pas se promener dans les vignes traitées 48h après les traitements.**

Mairie – 12 place de la Mairie– 07400 ALBA LA ROMAINE

Tél : 04 75 52 43 52 – Email : mairie@alba-la-romaine.fr

<https://alba-la-romaine.fr>

Siret : 21 07 0005 000011 – Code APE n°8411Z